



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

SARL LOIC FLACASSIER - FLACASSIER BATIMENT

Siège social : Pressac, 87220 Feytiat

SIRET : 378 972 699 00029

TVA intracommunautaire : FR24378972699

1. Champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services fournies par FLACASSIER BATIMENT, à savoir les travaux de bâtiment, de construction, de rénovation, d'aménagement, de terrassement, d'assainissement, prestations de diagnostics et conseils, ainsi que tout autre service lié à notre domaine d'activité. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

2. Devis et Commande

- 2.1. Un devis détaillé est fourni avant toute intervention. Ce devis est valable pendant une période de 1 mois à compter de sa date d'émission.
- 2.2. Le client doit valider le devis par écrit (date et signature du devis et de l'attestation simplifiée si nécessaire), avec écrit bon pour accord.
- 2.3. Les travaux seront réalisés conformément au devis validé, à moins qu'un accord contraire ne soit convenu entre les parties.
- 2.4. Le ou les chèque(s) d'acompte et de cautions demandés, doivent être réceptionnés en même temps que la signature du devis.

3. Prix et Conditions de Paiement

- 3.1. Les prix des prestations sont indiqués hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et incluent les matériaux et main-d'œuvre, sauf mention contraire dans le devis. Attention, le prix des variantes est indiqué en hors taxes (HT).
- 3.2. Les paiements se feront selon les modalités indiquées sur le devis et à l'article 2 des présentes CGV : [ex : 40% à la commande, 40% au début des travaux, et 20% à la fin des travaux].
- 3.3. Les chèques de caution doivent être transmis à la commande et seront encaissés aux échéances prévues. Suivant la durée et le type des travaux, l'échéancier peut être adapté. Cet échéancier de paiement peut être remplacé par un mandat de prélèvement. Pas de retenue de garantie. Situations mensuelles si durée des travaux supérieurs à un mois.
- 3.4. Tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard au taux légal en vigueur.
- 3.5. Les prestations de diagnostics et de conseils seront réglées 72h à l'avance par chèque ou virement bancaire.



4. Délais de Réalisation

4.1. Les délais de réalisation des travaux peuvent varier suivant le plan de charge et sont fournis à titre indicatif.

4.2. En cas de retard imputable à des événements externes ou indépendants de la volonté de FLACASSIER BATIMENT (météo, grève, livraison de matériaux, contraintes de ressources humaines, etc.), les délais peuvent être prolongés.

5. Réalisation des travaux

5.1. La fourniture de l'eau, de l'électricité et des sanitaires est à la charge du client (sauf conditions différentes indiquées au devis).

5.2. Les éventuelles démarches administratives sont à la charge du client.

6. Responsabilités

6.1. FLACASSIER BATIMENT est responsable de la bonne exécution des travaux dans le respect des règles de l'art et des normes en vigueur.

6.2. La responsabilité de FLACASSIER BATIMENT ne saurait être engagée en cas de défaut ou de dommage causé par des matériaux fournis par le client.

6.3. Une assurance décennale couvre les travaux réalisés par FLACASSIER BATIMENT, conformément aux exigences légales.

7. Réception des Travaux

7.1. La facture de solde vaut réception de chantier.

7.2. Toute réserve doit être notifiée par écrit, faute de quoi les travaux seront considérés comme acceptés sans réserve.

8. Garantie

8.1. FLACASSIER BATIMENT garantit ses travaux contre tout défaut de conformité ou malfaçon selon la réglementation en vigueur.

8.2. Cette garantie ne couvre pas les dégradations dues à un mauvais entretien ou à une utilisation non conforme des travaux réalisés.

9. Force Majeure

9.1. L'entreprise FLACASSIER ne sera pas responsable en cas de force majeure (grève, intempéries, pandémies, etc.) qui empêcherait l'exécution des travaux dans les délais prévus.

10. Litiges

10.1. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée entre les parties. Si aucun accord amiable n'est trouvé, le tribunal compétent sera celui du siège social de FLACASSIER BATIMENT (Tribunal de Limoges).

11. Protection des données personnelles

11.1. Conformément à la loi Informatique et Libertés, les données personnelles du client sont collectées uniquement pour la gestion de la commande et la réalisation des prestations. Elles ne seront pas communiquées à des tiers sans l'accord préalable du client.

12. Modifications des CGV

12.1. FLACASSIER BATIMENT se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente. Les nouvelles conditions seront appliquées dès leur publication sur le site internet ou communication directe avec le client.